



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17685 Non-stick Spray

Date de révision: 22.09.2016

Code du produit: 10826-0022

Page 2 de 8

Composants dangereux

N° CAS	Substance	N° Index	N° REACH	Quantité
	N° CE			
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
8002-43-5	Lécithine			15 - < 20 %
	232-307-2			
8001-21-6	Huile de tournesol			5 - < 10 %
	232-273-9			
79-33-4	Acide l-(+)-lactique			1 - < 5 %
	201-196-2		01-2119474164-39	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastrointestinales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

aucune

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17685 Non-stick Spray

Date de révision: 22.09.2016

Code du produit: 10826-0022

Page 3 de 8

Information supplémentaire

Le produit lui-même ne brûle pas. Solution aqueuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.
Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Non demandé

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.
Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Préventions des incendies et explosion

Pas de précautions spéciales.

Information supplémentaire

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Conserver hors de la portée des enfants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée : température ambiante

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de nettoyage pour utilisation privé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
79-33-4	Acide l-(+)-lactique			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	592 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	35,4 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	296 mg/m ³



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17685 Non-stick Spray

Date de révision: 22.09.2016

Code du produit: 10826-0022

Page 4 de 8

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
79-33-4	Acide l-(+)-lactique	
	Eau douce	1,3 mg/l
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Protection des yeux/du visage

Aucune mesure particulière.

En cas de sensibilité, protection des yeux recommandée.

Protection des mains

Aucune mesure particulière.

Protection de la peau

Aucune mesure particulière.

Protection respiratoire

Aucune mesure particulière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Brun
Odeur:	Inodore

pH-Valeur (à 25 °C): 4

Modification d'état

Point de fusion: 65 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point de sublimation: n.a.

Point de ramollissement: n.a.

Point d'éclair: 225 °C

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Température d'inflammation: n.a.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas combustible.

Pression de vapeur:
(à 20 °C) n.a.

Densité (à 25 °C): n.d.

Hydrosolubilité:
(à 20 °C) Complètement miscible

Testé selon la méthode



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17685 Non-stick Spray

Date de révision: 22.09.2016

Code du produit: 10826-0022

Page 5 de 8

Viscosité dynamique: n.d.

Viscosité cinématique: n.d.

9.2. Autres informations

Pas de mention.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Donnée non disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre la radiation solaire direct. Préserver du gel.

10.5. Matières incompatibles

Des oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

monoxyde et dioxyde de carbone

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
79-33-4	Acide L-(+)-lactique					
	par voie orale	DL50 mg/kg	3730	rat	EU-REACH	
	dermique	DL50 mg/kg	> 2000	lapin	EU-REACH	

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 22.09.2016

Code du produit: 10826-0022

Page 6 de 8

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

N° CAS	Substance	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
79-33-4	Acide l-(+)-lactique						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	320 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	2800	72 h	Pseudokirchneriela subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	130 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

non déterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

non déterminé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Élimination conformément aux prescriptions légales.

Code d'élimination des déchets-Produit

200130 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Vider entièrement le récipient. A éliminer comme le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17685 Non-stick Spray

Date de révision: 22.09.2016

Code du produit: 10826-0022

Page 7 de 8

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Information supplémentaire

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

17685 Non-stick Spray

Date de révision: 22.09.2016

Code du produit: 10826-0022

Page 8 de 8

Information supplémentaire

Le produit est étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH).

Prescriptions nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Directives de la CE: les actes de l'Union européenne, une partie du droit de l'Union secondaire
N° CAS: Désignation Norme internationale des produits chimiques (CAS = Chemical Abstracts Service)
EN 374: norme pour les gants de protection (gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes)
EN 166: normes de sécurité européennes pour la protection oculaire et faciale (exigences)
STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles
AVV: Ordonnance sur le catalogue européen des déchets (Catalogue européen des déchets)
COV: Composés organiques volatils
GHS: Le système général harmonisé ou SGH, en anglais : Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID: Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG-Code: L'International Maritime Dangerous Good Code
ADN: transport par voie navigable en Europe
ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale
MARPOL 73/78: La Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
IBC-Code: prestations de sécurité internationale pour le transport de produits chimiques dangereux et de liquides nocives en vrac dans le maritime
n.a. - non applicable

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)